

Conseil Stratégique Phytosanitaire Formule individuelle

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Vous êtes

- Agriculteur et vous avez votre CERTIPHYTO à renouveler prochainement
- vous souhaitez être en conformité avec la conditionnalité de la PAC 2023-2028

Vous souhaitez

- Réaliser votre conseil stratégique phytosanitaire.
- Evaluer vos pratiques phytosanitaires actuelles et construire un plan d'action individualisé pour les changer.

Nous vous proposons

- une formule individuelle :
- Un conseil stratégique phytosanitaire formule individuelle sur ½ journée composée d'une phase diagnostic et d'une phase plan d'actions personnalisé réalisée avec le conseiller.

Notre expérience/nos références

- Des conseillers s'appuyant sur les références locales et/ou d'instituts techniques reconnus (Arvalis, Terres Inovia, Ecophyto ...).
- Des conseillers formés à la démarche « conseil stratégique phytosanitaire ».

Nous vous apportons

- Un conseil technique indépendant de toutes pratiques commerciales phytosanitaires.
- Un conseil individualisé, un plan d'actions adapté à votre entreprise et un suivi sur le long terme

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IFO1762

La Chambre d'agriculture est titulaire d'un contrat d'assurance n°72382940R/10 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

LES +

- Conseil stratégique phytosanitaire conforme aux attentes réglementaires
- Conseil réalisé par une structure indépendante
- Un conseil adapté à votre entreprise et au contexte local

Modalités

- ✓ Formule individuelle : ½ journée avec un conseiller pour élaborer la phase diagnostic et plan d'action personnalisé.
- ✓ Diagnostic, plan d'actions et attestation de réalisation transmis dans les jours suivant la prestation.

PRIX DE LA PRESTATION

Formule individuelle : 484 € HT
Remise de 100 HT pour les contrats Optiplaine et Traçaculture à partir de la formule sécurité

Contact :
Stéphane AUBERT CAMPENET

Tél : 03 84 77 14 69
Portable : 06 73 41 82 27